

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Publier en français... Oui, mais pour quelles raisons?

Burnay, Nathalie; Decleire, Céline

Published in:
SociologieS

Publication date:
2019

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Burnay, N & Decleire, C 2019, 'Publier en français... Oui, mais pour quelles raisons? Analyse d'une enquête', *SociologieS*.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Publier en français... Oui mais pour quelles raisons ?

Analyse des résultats d'une enquête

Nathalie Burnay et Céline Declaire



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/9533>

ISSN : 1992-2655

Éditeur

Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)

Ce document vous est offert par Université de Namur



Référence électronique

Nathalie Burnay et Céline Declaire, « Publier en français... Oui mais pour quelles raisons ? », *SociologieS* [En ligne], Débats, Pourquoi publier en langue française quand on est sociologue ?, mis en ligne le 17 janvier 2019, consulté le 21 janvier 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/9533>

Ce document a été généré automatiquement le 21 janvier 2019.



Les contenus de la revue *SociologieS* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

Publier en français... Oui mais pour quelles raisons ?

Analyse des résultats d'une enquête

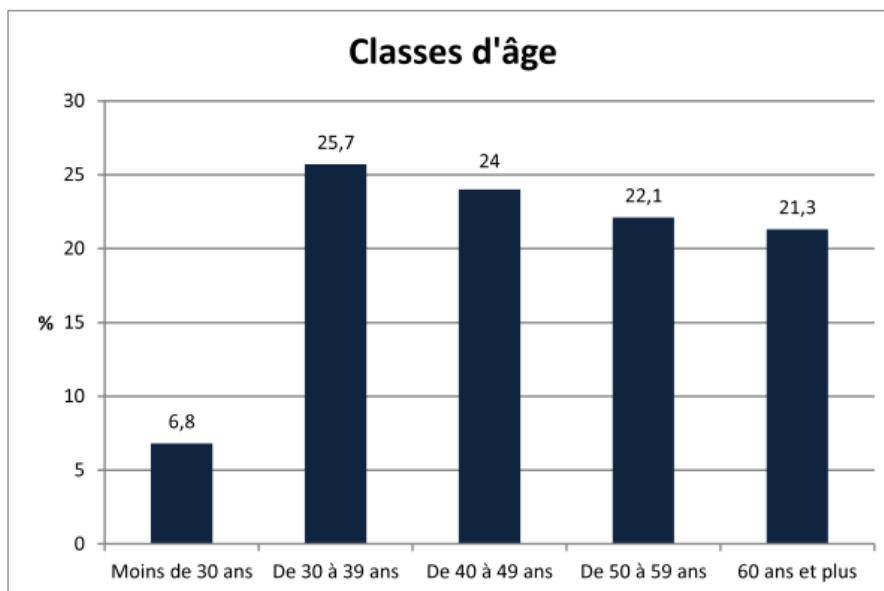
Nathalie Burnay et Céline Declaire

- 1 À l'heure où le monde académique s'internationalise, où les critères de nomination et de promotion se transforment radicalement, où il n'a jamais été aussi important de pouvoir publier, qu'en est-il du positionnement d'une revue francophone telle que *SociologieS* ? C'est ce questionnement qui a guidé notre souhait collectif d'entamer une réflexion sur les raisons qui poussent les sociologues d'aujourd'hui à publier en français.
- 2 La revue *SociologieS* fête ses dix années d'existence et son lectorat a fait d'elle une revue respectée, appréciée et surtout lue par un nombre de plus en plus important de chercheurs. Son comité de rédaction ainsi que les membres du Bureau de l'AISLF ont entamé un processus réflexif et prospectif. Fêter ses dix premières bougies est un moment important dans la vie d'une revue, mais pouvoir anticiper et s'adapter constitue sans aucun doute une preuve de maturité nécessaire à son développement futur.
- 3 C'est dans ce contexte qu'est née l'idée de réaliser une enquête auprès de personnes gravitant de près ou de loin dans la galaxie AISLF (membres de l'AISLF, participants au Congrès AISLF de Montréal en 2016, auteurs de la revue *SociologieS*), c'est-à-dire auprès de plus de 3000 chercheurs. Cette opération de grande envergure a permis de récolter plus de 400 réponses, libérant une parole parfois d'ailleurs extrêmement proluxe. La demande a rencontré l'offre, un moment sans doute charnière où chacun sait que le monde académique bouge, que la Francophonie est prise dans ces bouleversements mondiaux et que son positionnement influera sur de nombreuses carrières, pas seulement académiques d'ailleurs. Cette parole libérée est riche, nuancée et emplie de sentiments partagés entre nostalgie, craintes, mais aussi revendication et détermination.

Présentation de l'enquête et suivi méthodologique

- 4 L'enquête lancée au printemps 2018 avait comme objectif premier d'identifier les raisons de publier en français et d'en comprendre le sens (voir le questionnaire en document annexe). Elle était composée de questions sociodémographiques situant le répondant et d'un large espace dédié à l'expression libre. Deux questions ouvertes, l'une portant directement sur les raisons, l'autre sur le sens, permettaient d'ouvrir la discussion sans influencer les répondants *a priori*. Cependant, cette recherche souffrait d'emblée d'un biais de sélection important puisque nous n'avions ouvert cet espace de parole qu'aux seuls membres apparentés de l'AISLF, espace francophone par excellence. Les réponses récoltées n'ont donc pas eu d'autre visée que d'exploiter leur contenu sémantique, sans pouvoir en dresser une cartographie précise ni des répondants, ni d'ailleurs de la proportion d'auteurs publiant en français.
- 5 De plus, un risque de désirabilité sociale n'est pas à exclure, lorsque les questions posées, dans le contexte de l'AISLF, peuvent laisser sous-entendre une volonté de promotion des publications en langue française à un public de base inscrit dans un réseau francophone...
- 6 Ces précautions d'usage faites, il n'en demeure pas moins que 412 personnes ont répondu à l'enquête, auxquelles il faut retirer 46 réponses vraiment incomplètes. L'échantillon valide comporte donc 366 réponses, soit un taux de réponse d'un peu plus de 18 %. 59 % sont des hommes et la majorité sont des docteurs (à 77 %), contre 16 % de doctorants et 6 % qui ne sont ni docteurs, ni doctorants. Tous les répondants se répartissent uniformément dans les différentes classes d'âge (entre 21 et 26 %), sauf pour les moins de 30 ans qui ne représentent que 7 % (voir Figure 1).

Figure 1 : Fréquences (en %) des classes d'âge

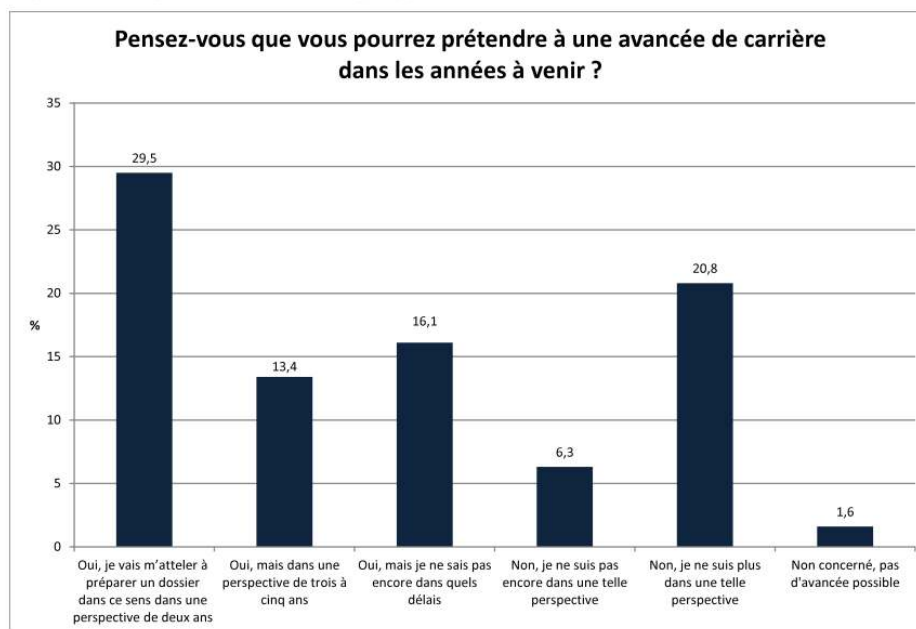


- 7 Près de la moitié des docteurs interrogés ont obtenu leur doctorat en France (48 %), un dixième au Québec, 7 % dans d'autres pays ¹, 5 % en Suisse et 5 % en Belgique. Les années de l'obtention du doctorat sont aussi distribuées uniformément entre 1965 et 2016,

aucune année ne dépassant les 5 %. Les Suisses ² sont au nombre de 19 et sont âgés entre 40 et 49 ans pour la majorité (10 personnes). Les Belges sont 17 mais se répartissent dans toutes les classes d'âge (de 2 à 4 personnes par classe). Les Québécois de l'échantillon ont tous plus de 30 ans : au nombre total de 38, cinq (ou 13 %) sont âgés entre 30 et 39 ans, un peu moins du quart est âgé entre 50 et 59 ans et un tiers est soit âgé de 40 à 49 ans, soit âgé de plus de 60 ans. Nous avons donc affaire à une population québécoise plus âgée. Les Français aussi sont majoritairement âgés de plus de 30 ans : ils sont répartis entre 20 et 29 % dans chacune des autres classes d'âge (20 % pour les 30-39 ans, 29 % pour les 40-49 ans, 28 % pour les 50-59 ans et 22 % pour les 60 ans et plus).

- 8 Les individus actifs représentent 89 % de l'échantillon contre 9 % pour les non-actifs. Une majorité des sociologues interrogés ont un CDI ³ (62 %), alors que moins d'un tiers (28 %) sont en CDD ⁴. Quand on leur demande s'ils peuvent prétendre à une avancée de carrière dans les années à venir, un tiers nous répond par l'affirmative – dans une perspective de deux ans – un cinquième n'envisage plus de perspectives de carrière, 16 % attendent une avancée de carrière dans des délais incertains, 13 % voient une avancée de leur carrière dans 3 à 5 ans et 6 % ne pensent pas encore à leur carrière future (voir Figure 2).

Figure 2 : Fréquences (en %) des perspectives de carrière



- 9 Les sociologues interrogés disent majoritairement publier dans plusieurs langues, y compris le français, à 46 %. Ils sont 32 % à toujours publier en français et seulement 1 % à publier toujours dans une autre langue que le français ou l'anglais. La moitié des répondants déclarent réaliser jusqu'à 80 % de leurs publications en français, leur moyenne de pourcentage de publications en français étant de 67 %, avec un écart-type de 24 %. On peut donc dire qu'ils sont plus nombreux à affirmer qu'ils publient plus en français qu'en une autre langue, mais ils sont fortement dispersés autour de la moyenne.
- 10 Plusieurs variables sociodémographiques ont fait l'objet d'une analyse factorielle en correspondances multiples (AFCM).

Qu'est-ce qu'une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) ?

L'objectif de l'AFCM est de décrire à la fois une typologie d'individus, en formant des groupes d'individus semblables et en repérant les individus différents des autres, et une typologie de variables, en faisant émerger les liaisons et les associations non seulement entre variables, mais aussi entre modalités.

L'AFCM⁵ est une technique descriptive visant à résumer l'information contenue dans un grand nombre de variables qualitatives (au moins trois) afin de faciliter l'interprétation des corrélations existantes entre ces différentes variables. L'intérêt est donc d'étudier les relations entre variables et les associations entre modalités. Deux modalités sont proches si elles ont souvent été « choisies » ensemble par les individus. On cherche alors à savoir quelles sont les modalités corrélées entre elles.

Cette information est résumée en quelques grands axes (ou facteurs ou dimensions ou variables synthétiques) reflétant des profils particuliers d'individus qui se ressemblent (ou non) en fonction de certaines caractéristiques (ou modalités de variables). Les deux (ou trois) premiers axes permettent d'expliquer la majorité des différences observées dans l'échantillon, les autres axes n'apportent qu'une faible part additionnelle d'information. Dès lors, l'analyse se concentre sur ses deux premiers axes qui constitueront un bon résumé des variations observables dans l'échantillon.

Quelle est la technique de construction ?

Dans le logiciel de statistiques en sciences sociales (SPSS), il s'agira de distinguer deux groupes de variables : les variables actives déterminant les axes (ici les variables sociodémographiques) et les variables supplémentaires (ou illustratives) qui ne participent pas au calcul des axes (ici les raisons de publier en français prises une à une).

Le choix des variables supplémentaires cherche notamment à conforter l'interprétation des axes par des variables n'ayant pas servi à les déterminer. En effet, il est intéressant de pouvoir juger de leur positionnement par rapport aux variables actives déjà corrélées entre elles.

Comment lire un graphique d'AFCM ?

Quand on lit un graphique d'AFCM, on cherche à établir des liens entre modalités de variables en fonction des proximités entre points sur le plan factoriel. Ces distances entre points signifient une proximité, en projection, de points moyens de catégories représentant plusieurs individus.

On interprète globalement les proximités et les oppositions entre les modalités des différentes variables, en privilégiant les modalités suffisamment éloignées du centre du graphique.

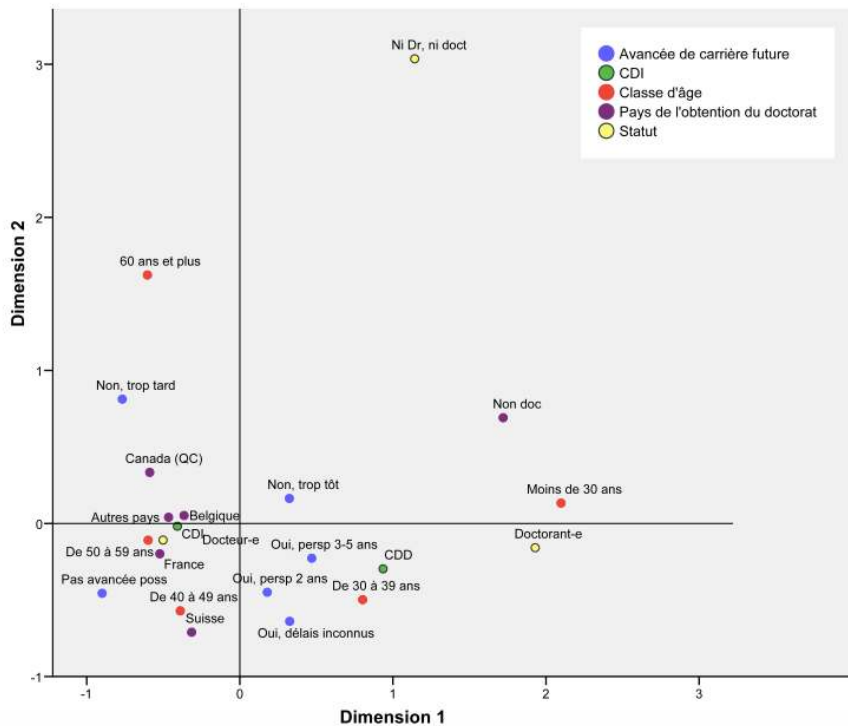
Les dimensions de l'AFCM peuvent donc être considérées comme des variables synthétiques. En résumé, les individus qui ont beaucoup de modalités en commun sont aussi proches que possible et les individus qui ont peu (voire aucune) de modalités en commun sont aussi éloignés que possible.

La première dimension « horizontale » sépare les individus entre ceux à gauche (dans les coordonnées négatives de l'axe) et ceux à droite (dans les coordonnées positives de l'axe).

La deuxième dimension « verticale » sépare les individus entre ceux du bas (dans les coordonnées négatives de l'axe) et du haut (dans les coordonnées positives de l'axe).

- 11 Le graphe d'analyse factorielle en correspondance multiples présenté ci-dessous (Figure 3) permet de situer différentes variables sociodémographiques à travers un plan factoriel à deux dimensions. On peut donc y voir des profils particuliers s'y dessiner en fonction des dimensions.

Figure 3 : AFCM avec les variables sociodémographiques



- 12 La première dimension peut correspondre à une dimension statutaire. Ainsi, le côté positif de l'axe renvoie-t-il à des jeunes, en CDD et doctorants. Du côté négatif de l'axe, on retrouve les plus de 40 ans, docteurs, en CDI.
- 13 La deuxième dimension correspond à la dimension de la construction de la carrière. Au fur et à mesure de l'axe, on retrouve une montée en âge et en carrière. Dans le côté négatif de l'axe, on observe les individus en perspective de carrière ou installés dans leur carrière. Dans le côté positif de l'axe, ce sont les moins de 30 ans et les plus de 60 ans, dont les perspectives de carrière sont prématurées ou désuètes. On y retrouve aussi ceux qui ne sont ni docteurs, ni doctorants.
- 14 Dans cette analyse des axes, le pays d'obtention du doctorat est particulier : les docteurs suisses seraient alors en construction de carrière, alors que les Québécois seraient déjà bien installés dans leur carrière. Mais cette information peut être influencée par les classes d'âge. En effet, les Suisses interrogés sont majoritairement âgés entre 40 et 49 ans, ce qui correspond à notre graphe. Les Québécois sont âgés à 87 % de plus de 40 ans (avec 32 % des Québécois âgés de plus de 60 ans). Et donc, ce seraient plutôt les modalités des classes d'âge qui influencent la position des pays d'obtention du doctorat.

Présentation des différentes raisons de publier en français

- 15 Le questionnaire comportait également une double question ouverte interrogeant les personnes sur les raisons qui les poussent à publier en français, ou à ne pas le faire, et le sens de cette démarche. Ils sont 231 à avoir rédigé plus ou moins longuement pour répondre à cette question. Les individus qui n'ont pas écrit de raison de publier en

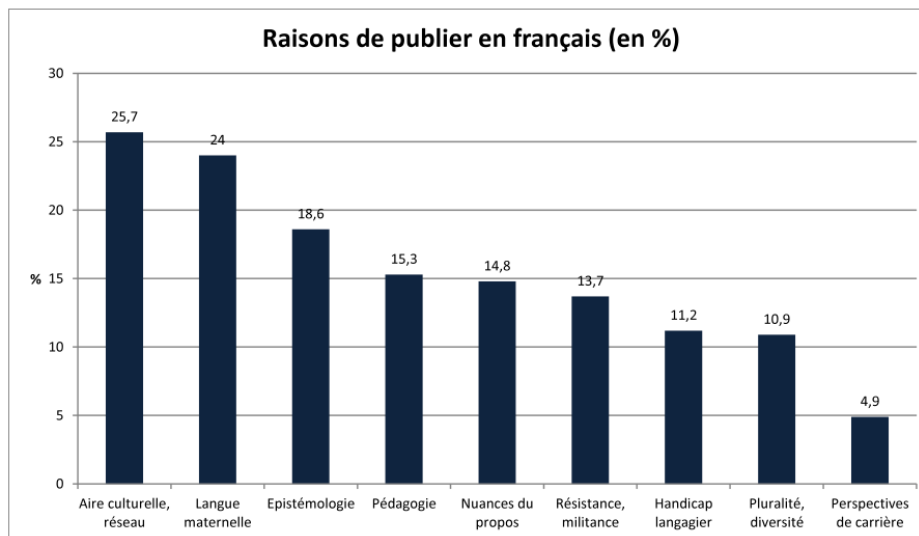
français sont au nombre de 135. Pourtant, ils ont répondu aux autres questions. En y regardant de plus près, le profil type des non répondants aux raisons n'est pas clair : ils sont répartis, dans toutes les variables sociodémographiques, de la même manière que les individus qui ont donné des raisons de publier en français. Il est donc impossible de comprendre le pourquoi de leurs non-réponses au vu des données recueillies.

- 16 Afin de mieux organiser toutes ces réponses qualitatives, un regroupement en neuf catégories a été opéré. Ces catégories sont donc le fruit d'un codage *a posteriori* des réponses reçues. Ce travail a été réalisé en double-aveugle : chaque réponse a été codée par deux personnes permettant *in fine* une confrontation des résultats de codage. Certes, les différentes catégories ont des liens parfois étroits entre elles, mais cette procédure garantissait une forme de validité des données. Plusieurs individus peuvent se retrouver dans plusieurs catégories : ils sont un cinquième à avoir donné une ou deux raisons de publier en français, 15 % ont donné trois raisons, 6 % ont donné quatre raisons et 3 % ont donné cinq raisons différentes. Personne n'a donné les neuf raisons à la fois ; il est évident que des profils de répondants se sont dessinés au fur et à mesure des analyses.
- 17 Neuf raisons ont donc pu être listées après lecture et analyse des nombreuses réponses des sociologues interrogés. Pour les décrire, plusieurs termes issus des réponses qualitatives sont utilisés directement, il ne s'agit pas ici de paraphraser, mais bien de reprendre les termes tels quels.
- 18 1) La première raison de publier en français est d'entretenir un lien social, sa propre socialisation, son aire culturelle, sa communauté (francophone ou scientifique), son réseau. D'autres termes, tels que sphère ou monde francophone et culture professionnelle, sont aussi fréquemment utilisés. On retrouve ici une sorte de fierté d'appartenance, sans pour autant militer contre d'autres sphères.
- 19 2) Il est aussi possible de choisir la publication en français par facilité langagière, parce que l'on pense maîtriser sa langue maternelle et tout simplement parce qu'on est plus à l'aise avec le français qu'avec une autre langue.
- 20 3) Une troisième raison correspond à une différence d'épistémologie, à un ancrage disciplinaire dans la langue, à une conceptualisation théorique et à une tradition intellectuelle, à un héritage culturel et intellectuel à assumer. Aussi, le référencement bibliographique en français est particulier, tout comme la forme ou le style des articles scientifiques.
- 21 4) Une quatrième raison de publier en français réside dans un aspect plutôt pédagogique : il s'agit d'utiliser la publication en français dans le cadre de cours pour les étudiants, dans des échanges avec les acteurs de terrain ou comme outil de diffusion envers des commanditaires officiels, politiques ou médiatiques.
- 22 5) Maîtriser la précision du propos français, ses nuances, sa richesse correspond à une cinquième raison.
- 23 6) La sixième raison de publier en français est celle de la résistance face à un impérialisme, d'une forme de militance contre la domination. On défend la langue française, on la revendique, il s'agit même de lutte, de survie, de militer contre le danger de publier en anglais, afin de sauvegarder le développement du fait francophone.
- 24 7) Si l'on manque de maîtrise de la langue anglaise (ou d'une autre langue), il est alors nécessaire de publier en français. Aussi, le handicap langagier exige d'avoir un budget

important pour des traductions. On est bien ici face à un aveu d'incapacité à écrire, parler ou même penser en anglais.

- 25 8) Publier en français sert aussi une pluralité ou une diversité des langues et des cultures. Les individus qui donnent cette raison estiment souvent que le français est à combiner avec d'autres langues.
- 26 9) La dernière raison de publier en français peut aussi servir sa carrière ou ses perspectives de carrière, voire même sa recherche d'emploi.
- 27 Dans le graphique suivant (Figure 4), sont représentées toutes les raisons de publier en français, par pourcentage décroissant. De toutes les personnes qui ont donné une raison de publier en français, un quart d'entre elles répondent que c'est par réseautage ou par facilité langagière ; près d'un cinquième des répondants donnent l'épistémologie comme raison ; les sociologues publient en français pour les acteurs de terrain et leurs étudiants, pour amener des nuances dans leur propos et par résistance à 14,5 % en moyenne ; un peu plus du dixième déclarent publier en français en raison de leur incapacité à écrire dans une autre langue ou pour amener de la diversité dans les langues de publication. Enfin, seuls 5 % des répondants publient en français pour propulser leur carrière en avant.

Figure 4 : Tableau de fréquences de toutes les raisons de publier en français, en %, par ordre décroissant



- 28 Il est intéressant de voir comment vont se situer les différentes raisons de publication en français dans le graphe d'AFCM. Pour plusieurs des raisons identifiées, cependant, il ne sera pas pertinent de présenter le graphe d'analyse factorielle, les analyses n'étant pas discriminantes. Aussi ne seront présentés que les Chi-carré significatifs, c'est-à-dire ceux qui établissent une relation avérée et non due au hasard de l'échantillon entre deux variables ⁶.

Analyse des raisons de publier en français

Des raisons liées à une aire culturelle, à un réseau

- 29 Plus d'un répondant sur quatre mentionne cette appartenance à une aire culturelle, à un réseau comme raison fondamentale à la publication en français. La communauté de référence semble être un attrait important, c'est-à-dire d'appartenance à un même collectif fort dans lequel on peut se reconnaître et s'identifier.

« Par ailleurs, il m'apparaît important d'écrire pour la **communauté** dans laquelle nous vivons et faisons nos recherches. Dans la mesure où il s'agit d'une **communauté** francophone, la diffusion doit se faire au moins en partie en français afin de rejoindre les groupes avec lesquels nous travaillons » (F, 40-50, Canada).

« La sphère francophone reste une des plus importantes culturellement et scientifiquement. Elle a un caractère spécifique et une **communauté** scientifique propre. En plus il y a un débat plus philosophique que dans les autres **communautés** sociologiques » (H, 60+, Allemagne).

« La publication en français permet à la **communauté** scientifique de langue française d'échanger et de mieux collaborer. Elle permet également de faire connaître et d'appuyer le développement de nos travaux y compris vis à vis du monde anglo-saxon. [...] Très clairement pour moi, il s'agit de valoriser mes travaux dans la **communauté** de langue française » (F, 60+, France).

- 30 On y retrouve également une forme de connivence, de relations interpersonnelles qui reposent sur le partage d'expériences de vie commune, dépassant le domaine purement scientifique pour rejoindre des considérations davantage amicales.

« Les publications en français sont un moyen selon moi de renforcer des actions plus concrètement dans un système donné et de consolider les liens avec les chercheurs nationaux qui s'intéressent aux mêmes thématiques que moi. [...] J'aime le côté intimiste des publications en français, où l'on écrit et lit des articles de personnes que nous connaissons personnellement. J'apprécie d'apprendre à connaître les nouveautés des travaux de chercheurs que je connais et j'ai envie de faire connaître mes nouvelles perspectives. Les publications en français dans des revues françaises ont l'avantage premier d'être plus ancrées dans notre contexte particulier » (F, 30-39, France).

- 31 Cela conduit à des prises de positions fortes qui vont à l'encontre de certains processus de sélection.

« Je suis bien conscient du discours dominant et des pratiques dominantes au sein de certains départements : on remet au jeune candidat qui vient d'être embauché une liste de publications où il doit publier s'il veut prétendre à un poste permanent, ou s'il souhaite une avancée dans sa carrière. Pour ma part, je m'y refuse, tout comme je refuse d'en faire un critère de sélection lorsque je suis appelé à siéger sur des jurys au niveau des concours nationaux et internationaux » (H, 50-59, Canada).

- 32 Ce recours à une sémantique d'appartenance communautaire correspond davantage à des chercheurs confirmés dont la préoccupation principale n'est pas une stabilisation de carrière, mais dont la publication en français permet de maintenir un réseau culturel déjà mis en place, avec lequel les individus jouent le jeu ou ont déjà compris le jeu du réseautage. Sans doute cette première raison peut-elle s'apparenter à une sorte « d'effet AISLF », voire même d'ADN de l'AISLF, c'est-à-dire de moments de partage, de convivialité et d'échanges entre pairs qui sont typiques des activités de notre association. On y retrouve donc plutôt des docteurs belges, français et en provenance du groupement « autres pays », en CDI, âgés entre 50 et 59 ans. Le graphe factoriel est assez peu

significatif et ne permet pas de visualiser correctement ces relations. Par contre, le croisement de cette raison avec la langue de publication amène un Chi-carré significatif ($p = 0.03$) : les sociologues qui publient par réseautage sont plus nombreux à publier dans plusieurs langues y compris le français (68 %), que ceux qui publient toujours en français (31 %).

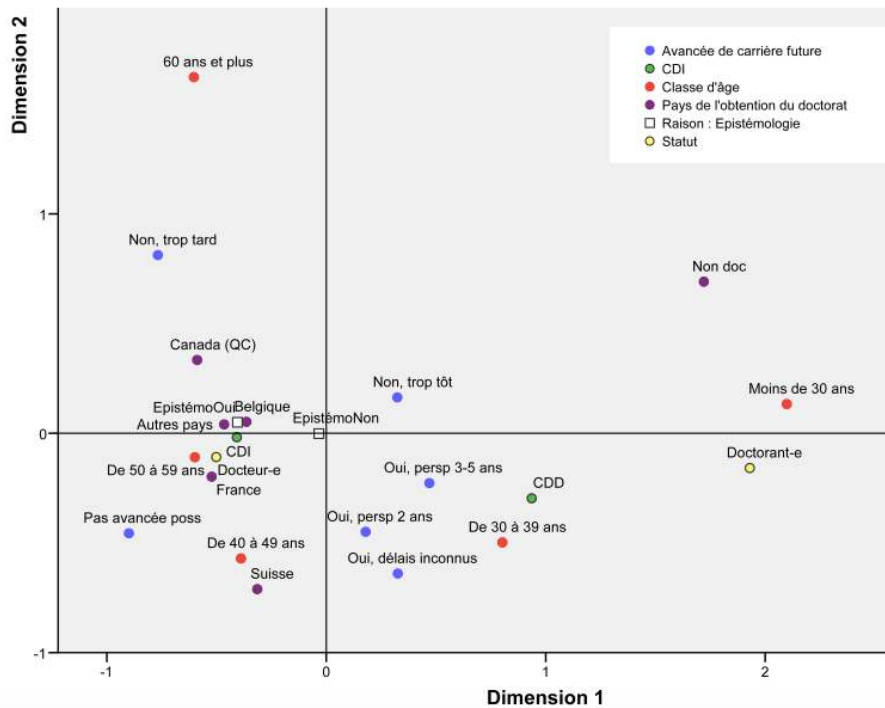
Des raisons liées à la langue maternelle

- 33 La deuxième raison évoquée en terme d'importance revêt un caractère d'évidence. Le recours à la langue maternelle pour justifier une publication en français constitue presque une tautologie. En effet, la réponse la plus évidente et la moins engageante n'est-elle pas cette référence explicite à l'usage de la langue plutôt que son contenu, ses spécificités ou encore sa sémantique ? Cette réponse transcende littéralement les appartenances collectives, qu'elles soient nationales, démographiques ou sociales. Tout se passe comme si l'évidence de la réponse ne déclenchait pas de processus réflexif, mais s'apparentait davantage à une réponse spontanée non engageante ; une forme de réponse neutre.
- 34 Dès lors, toutes les citations se ressemblent. Elles invoquent les mêmes arguments, se construisent sur les mêmes propos et n'en deviennent intéressantes que parce qu'elles sont massives : une forme d'homogénéité des réponses dans une hétérogénéité de répondants.
- « C'est dans la tradition intellectuelle francophone que je m'inscris, le français étant **ma langue maternelle**, ainsi que celle de ma scolarisation. Le français meuble donc mon imaginaire, conceptuel, argumentatif, etc. » (H, 30-39).
- « Une publication en français est pour moi la manière la plus simple de rendre compte de la production scientifique de mon activité. Le français est **ma langue maternelle**, c'est celle que je maîtrise le mieux et c'est celle avec laquelle je suis le plus à l'aise pour communiquer des résultats de recherche » (H, -30).
- « Je publie dans **ma langue maternelle**, celle que je maîtrise le mieux. Il est plus simple de m'exprimer en français mais c'est aussi beaucoup plus précis » (H, 40-49, France).
- Je dirais que c'est d'abord et avant tout par facilité. Le français étant **ma langue maternelle** et une langue que je maîtrise bien, les mots justes me viennent beaucoup plus facilement » (H, 30-39).
- 35 Parfois d'ailleurs, cette première réponse s'accompagne d'une réflexion plus construite où d'autres critères de publication en français sont évoqués. Un peu comme si cette première évidence appelait d'autres arguments, une invitation à aller plus loin.

Des raisons épistémologiques et théoriques

- 36 Pour près de 20 % des répondants, la publication en français correspond à un espace épistémologique particulier, à une appartenance théorique qui fait sens et qui détermine un espace de pensée particulier. Le plan factoriel présenté ci-dessous permet de visualiser cette raison par rapport aux variables sociodémographiques constitutives des axes factoriels. On peut y voir un positionnement uniquement sur l'axe du statut où les analyses bivariées (au seuil $\alpha = 5\%$) confirment que ce sont avant tout des docteurs dans la cinquantaine, ayant une sécurité d'emploi, qui mentionnent cette raison particulière. Seuls les Suisses ne semblent pas être porteurs de cette référence à l'épistémologie.

Figure 5 : AFCM avec la raison de l'épistémologie



- 37 Les propos suivants soulignent l'importance d'un cadre théorique et épistémologique de référence que le recours au français permet de garantir. La question spécifique de la traduction est en lien avec cette justification en soulignant la difficulté de traduire la complexité conceptuelle dans une autre langue. Mais il s'agit ici moins d'une question de maîtrise de la langue étrangère que d'une impossibilité linguistique au sens large : la langue ne pouvant se réduire à une succession de mots ou de phrases ; le contexte langagier permettant de cerner les spécificités du langage et d'asseoir ainsi le développement de sa pensée. C'est également dans ce sens que se déploie la référence explicite à la culture pour déclinier l'importance du français dans l'espace scientifique.

« Le problème de la langue se pose surtout pour les articles **théoriques** et quand on veut faire un état de l'art car le langage est très abstrait. On maîtrise mieux l'abstraction dans sa langue. Quand il s'agit de décrire une enquête, on peut l'écrire dans une langue étrangère car une description empirique pose beaucoup moins de problèmes de "traduction" entre deux **cultures** linguistiques. [...] La question de la langue française est une question plus large que celle de la langue. Elle touche aux différences **théoriques** interculturelles, elle touche au style des articles plutôt empiriques ou plutôt **théoriques**, etc. » (H, 60+, France).

« Je préfère publier en français essentiellement pour des raisons intellectuelles : nombre de **concepts** que j'utilise (par exemple "rapport au savoir") n'ont pas vraiment d'équivalent en anglais » (F, 30-39, France).

« Il est important de valoriser, en langue française, les travaux réalisés par les sociologues afin de maintenir notre héritage **culturel** et intellectuel » (F, -30, Belgique).

« À travers les mots, à travers les structures employées, ce sera toujours une **culture** ancrée qui se déploiera. Parce qu'avant tout la langue va au-delà d'un outil de communication [...], au-delà de simples mots en traduisant d'autres, des mots qui seraient alors interchangeables par des mots étrangers. Utiliser une langue, c'est

aussi faire vivre la **culture** qui lui est associée : **culture** historique, scientifique, sociale, symbolique... C'est ce qui m'importe quand j'écris en français » (F, 50-59, France).

- 38 Le recours à la tradition s'inscrit également dans cette perspective. Cette dimension historique permet de s'inscrire dans le temps long de la réflexion en poursuivant un chemin entamé par d'autres penseurs auparavant. La traduction viendrait rompre cette filiation et cet attachement, cette inscription épistémologique et théorique : « Il existe une tradition intellectuelle francophone qui est une ressource pour la pensée en sciences sociales et son expression » (H, 60+, France).

Des raisons pédagogiques et d'inscription sociale

- 39 Près de 15 % des répondants invoquent des raisons davantage pragmatiques liées à l'usage des publications. Ainsi, la mise à disposition du savoir ne doit pas être réservée à la seule communauté scientifique, mais le savoir savant doit pouvoir se partager.

« Raisons qui poussent à publier en français : [...] la volonté de donner accès aux résultats de ses recherches au plus grand nombre et aux personnes à qui elles pourront servir dans le quotidien, professionnel notamment. [...] La volonté de ne pas suivre le chemin emprunté par les sciences dites "dures" ou "exactes" où les publications sont presque uniquement faites en anglais. Les finalités ne sont en effet pas les mêmes. Les sciences "exactes" sont peu lues par un public profane et le passage par des revues de vulgarisation est souvent nécessaire. Les sciences humaines et sociales sont par contre l'objet d'une lecture par d'autres personnes que des scientifiques du domaine. Je pense notamment aux travailleurs sociaux, mais aussi aux enseignants et à bien d'autres personnes car les sciences sociales touchent au plus près de ce que vivent les individus qui constituent la société » (H, 30-39).

- 40 C'est ainsi que trois types de public sont mentionnés : les étudiants, les pouvoirs publics et les acteurs de terrain. La sociologie doit donc devenir (ou rester) accessible au plus grand nombre, ce qui passe par une communication en français. Ici, le recours à la langue française est perçu comme un canal de transmission du savoir qui ne doit pas se faire sélectif.

« Cela a bien évidemment un sens pour les étudiants (qui ne parlent pas toujours autre chose que le français) » (F, 30-39, France).

« Mes articles en français sont plus aisément accessibles aux personnes que j'interviewe dans mes enquêtes » (H, 40-49, France).

« Comme je travaille sur des terrains principalement francophones, ça me semble tout simplement important que les analyses soient accessibles dans la langue principale des lecteurs potentiels. Comme je m'inscris dans une démarche de sociologie publique, qui accorde une place importante à la formulation discutée des problèmes et à l'analyse collaborative, ce lectorat potentiel se compose tout autant des personnes concernées/intéressées par le sujet que la communauté scientifique. Ce lectorat, en général, privilégie le français » (H, 30-39, Belgique).

« Écrire en français permet de diffuser nos travaux en France auprès de professionnels politiques ou de terrain qui ne parlent pas forcément anglais » (F, 30-39).

« La sociologie a aussi des messages à délivrer aux acteurs sociaux : professionnels, élus et/ou citoyens. Dans mon cas, quand j'écris sur la démocratie participative, ou sur la transaction sociale comme processus d'élaboration d'un compromis sans compromission, je cherche à toucher un public plus large que les seuls sociologues (universitaires et/ou professionnels). Une interview dans un quotidien régional est

importante, même si elle n'est pas prise en compte dans mon "quotation index" » (H, 60+, France).

- 41 Il est également intéressant de constater que le recours à cette raison concerne de manière significative les sociologues ayant une pratique de publication mixte, c'est-à-dire publiant en français, mais également en langue étrangère. Le choix de la langue correspond alors à un choix raisonné du public concerné : « Je publie en français ayant en vue les étudiants. Toutes mes publications de recherche sont publiées en anglais. Je publie en français aussi quand je reçois des invitations que j'estime devoir respecter » (F, 40-49, France).

Des raisons permettant la nuance

- 42 Le recours au français peut également s'expliquer par la capacité à introduire davantage de nuances dans le propos. La traduction est alors vécue comme une restriction, comme un renoncement à la complexité de sa pensée. À nouveau, la pensée s'exprime à travers une langue dont la maîtrise permet le développement de son argumentation. Il s'agit donc moins d'un problème de compétences que d'expression de sa pensée. On perçoit dans les commentaires une question de précision, mais aussi d'amour de la langue dans sa dimension littéraire, presque esthétique.

« Toute personne qui a traduit une fois un texte sait qu'il y a des **nuances** de pensée intraduisibles d'une langue à l'autre, et les nuances peuvent devenir des éléments essentiels dans l'histoire » (H, 60+, France).

« [Publier en français, c'est] affirmer une pensée originale ; écrire dans une langue, c'est affirmer ma pensée avec les mots, les expressions et les **nuances** que me permet cette langue. Voilà pourquoi il m'apparaît incongru, pour un francophone, de formuler une pensée originale dans une autre langue que la sienne » (H, 50-59, Canada).

« Lors de la rédaction d'un article de sociologie, les mots sont choisis minutieusement, un mot ne veut pas dire un autre, même si c'est un synonyme, car énormément de représentations sont associées à certains mots de vocabulaire » (F, 30-39, France).

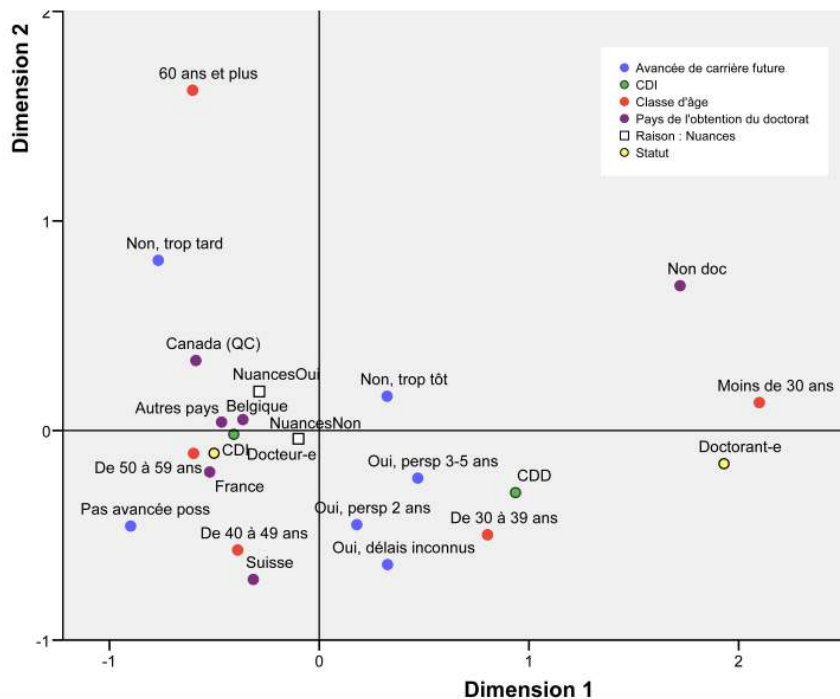
« Le français me permet de m'exprimer plus facilement et avec plus de **nuances**. D'ailleurs la langue française est une langue permettant beaucoup plus de nuances que l'anglais » (H, 60+, Canada).

« Il me semble que la raison la plus importante est que je pense en français, que je développe un raisonnement en français. Le passage à l'anglais a tendance à raboter les aspérités, les finesses, tout ce qui n'entre pas dans le cadre de ma maîtrise de la langue anglaise. En fait, je pense qu'on n'écrit bien que dans la langue avec laquelle on pense » (H, 40-49, France).

« Une structure linguistique n'est jamais neutre. Autrement dit, en sciences humaines et sociales tout spécialement, il est très important de pouvoir écrire dans sa langue, surtout si, comme moi, on estime que tout mot compte dans une phrase, que la place de la moindre virgule peut avoir une importance afin de bien comprendre un propos, une idée, un concept, etc. » (H, 50-59, Canada).

- 43 Ces propos sont tenus par des sociologues dont la carrière est construite. Il s'agit également de sociologues disposant d'un doctorat, âgés de plus de 50 ans ($p = 0,019$) et issus de Belgique, du Québec et d'autres pays de la Francophonie. Les Français sont moins nombreux à y recourir et les Suisses sont absents de ces considérations.

Figure 6 : AFCM avec la raison des nuances du propos



Des raisons militantes

- 44 La publication en français peut également s'associer à un véritable acte de résistance face à un impérialisme anglo-saxon. Ainsi, pour près de 14 % des répondants, la langue devient un enjeu essentiel inscrit dans des rapports de domination, un acte de militance qui tente d'asseoir une position autre dans un monde où les visées expansionnistes sont légion. Clairement, le Québec se démarque sur cette composante. Il ne s'agit donc pas ici de se questionner sur le savoir sociologique spécifiquement, mais bien de mener un combat culturel de défense d'un territoire langagier où l'identité est directement menacée. Il est également intéressant de montrer combien cet argument n'est pas un repli sur soi, un refus de l'autre ou de l'ouverture, mais bien un acte d'affirmation d'une identité propre.

« Le fait de publier parfois en anglais prouve que je peux le faire, ce qui me rend plus fort à critiquer la **domination culturelle** qui se cache à peine derrière cette pression aux publications en anglais. Quand je dénonce les excès de l'anglophilie académique, je peux prouver que ce n'est pas parce que je ne peux pas publier dans ces revues ou chez ces éditeurs, puisque je l'ai fait » (H, 40-49, France).

« Et il va sans dire aussi que je suis extrêmement agacé par **l'hégémonie de l'anglais** et des standards anglo-saxons : écrire et publier en français est une façon d'y résister. Bien des gens ne parlent pas anglais, il est donc aussi important d'écrire dans une autre langue afin que la sociologie soit accessible aux non-anglophones. C'est aussi pour cette raison que je ne dédaigne pas traduire des textes anglais en français (ce que j'ai souvent fait) » (H, 40-49, France).

« Sur le plan politique, il importe pour moi, en publiant en français, de m'opposer à **l'impérialisme américain** non seulement en ce qui a trait à la diffusion des connaissances sociologiques, mais à leur teneur qui, sauf exception, a rarement une valeur théorique » (H, 60+, Canada).

« Je pense par ailleurs qu'il est important de **défendre le français** comme langue de publication pour la recherche. On ne dit pas la même chose dans toutes les langues et il n'y a pas de raison de se laisser dominer par la pensée anglo-saxonne. Il n'y a pas de raison d'écrire dans une autre langue *a priori*. Je pense en français et je crois que c'est important. Il ne faut pas se laisser dominer par l'anglais, ce serait une défaite de la pensée » (H, 40-49, Suisse).

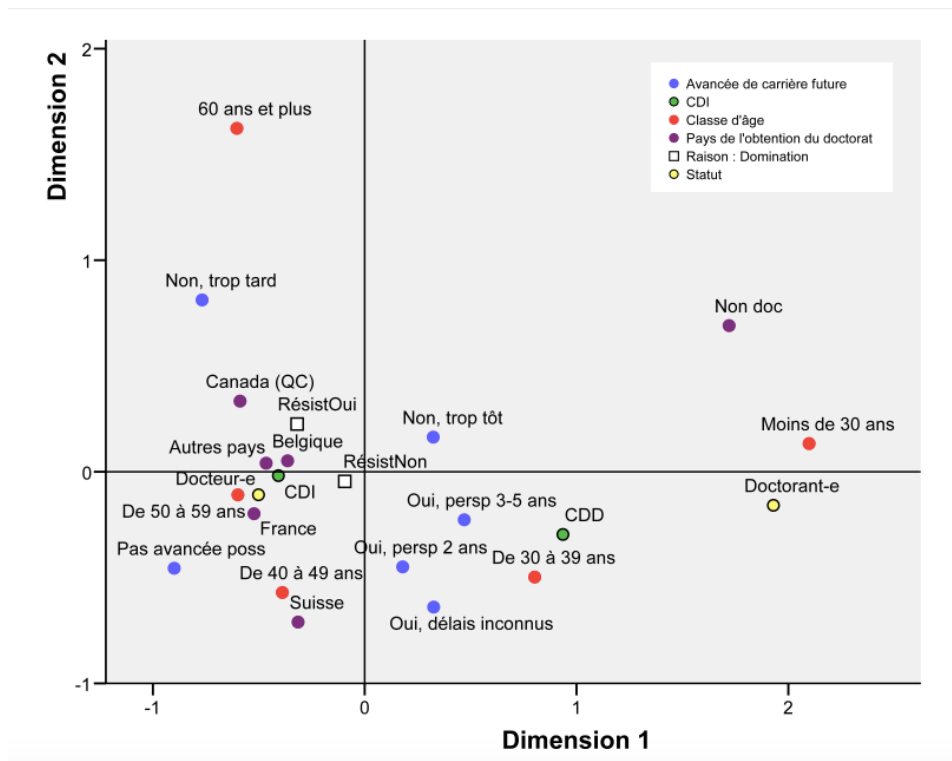
« En Amérique, publier en français est une humble façon d'apporter ma contribution à la **sauvegarde**, mais aussi au **développement du fait français**. En ce siècle où le thème de l'identité apparaît sous différentes facettes, écrire en français est une forme de respect envers soi-même et mes concitoyens ; c'est une démarche pour affirmer mon identité francophone » (H, 60+, Canada).

« Je résiste à l'**impérialisme yankee**, cela ne m'empêche pas d'envisager de publier de temps à autre un article en anglais, qui résulte d'échanges avec des collègues britanniques, mais pas pour se soumettre à une norme imposée sans fondement » (H, 40-49, France).

« La publication en français n'est pas en soi une priorité. Disons qu'il s'agit surtout de ne pas (tout) publier en anglais. Je n'ai pas d'opposition de principe à l'idée qu'une seule langue soit utilisée dans la publication mondiale mais il est pour moi hors de question que ce soit l'anglais en l'état des rapports de force à l'échelle mondiale » (H, 40-49, France).

- 45 On peut également voir que la résistance est plutôt liée à l'âge ($p = 0,079$) ou à une carrière déjà bien installée, comme s'il fallait être certain de sa position pour militer. Rappelons aussi que les Québécois de l'enquête sont plutôt âgés de plus de 40 ans, donc la militance serait bien liée à l'âge. Il est aussi possible de penser à un effet de génération. En effet, les plus jeunes générations sont-elles plus conciliantes avec les publications en anglais ? Promeuvent-elles la publication en français de la même manière que leurs aînés ?

Figure 7 : AFCM avec la raison de résistance



- 46 Les arguments sont précis, les critiques vives. Demeure un propos dont le champ sémantique peut être rapproché de celui de la guerre, du combat, de la défense de territoire.

« Au Québec, la **lutte** pour la primauté du français demeure toujours précaire, il s'agit d'un **combat** encore loin d'être gagné. Plusieurs des collègues des universités ne publient qu'en anglais, où leur auditoire est international » (H, 60+, Canada).

« Le français est une langue à laquelle les revues françaises ne doivent pas renoncer, il faut au contraire **lutter** pour que les revues en français soient mieux cotées et qu'ainsi nos travaux publiés dans ces revues puissent être mieux valorisés. [...] Et je **milite** pour que l'on continue à publier des travaux en français, que l'on ne renonce pas... On en est à **DEVOIR** écrire et publier en anglais, à faire cours en anglais... et on veut nous faire croire que cela n'a aucune incidence sur ce que l'on dit, écrit, pense, transmet. Je ne veux pas renoncer à la manière de penser propre à ce que la langue française induit comme manière et donc pluralité de pensée » (F, 40-49, France).

« Avec la part de plus en plus grande faite à l'anglais autant dans les activités quotidiennes (mode à la française d'utiliser l'anglais un peu partout) que dans les publications universitaires, il devient plus important d'agir pour conserver une part importante au français dans toutes les activités. Les Québécois et Québécoises sont d'autant plus sensibles à ce sujet qu'ils vivent entourés par la présence prédominante de l'anglais en Amérique du nord. Les Européens, Français et Belges par exemple, semblent trouver *cool* d'ajouter à gauche ou à droite de l'anglais dans leurs écrits ou leurs conversations quotidiennes [...] et se plient facilement aux exigences universitaires de publier en anglais... sans avoir conscience du **danger** de telles pratiques. Le **danger** est celui d'une dépossession graduelle de sa langue, d'une perte graduelle des outils qu'offre une langue dans l'expression de sa pensée » (F, 60+, Canada).

« **Résister** à l'hégémonie de la langue anglaise. Il ne s'agit pas de retirer la primauté à l'anglais (il s'agirait d'une **bataille** perdue d'avance) mais de résister pour ainsi maintenir la diversité linguistique. Quelle revue ose aujourd'hui **résister** à "l'empire" et à ses normes omnivores ? » (F, 50-59, Portugal).

Des raisons liées à un manque de maîtrise d'une autre langue

- 47 Pour près de 10 % des répondants, la publication se fait en français avant tout pour des raisons liées à un manque de maîtrise d'une autre langue. Il s'agit plutôt de sociologues provenant de France ($p = 0,023$). Ainsi, 23 % des Français publient en français par incapacité à publier dans une autre langue, contre aucune personne en Belgique, ni au Canada, une personne en Suisse et deux personnes d'autres pays. N'oublions pas ici qu'aucun examen certificatif n'a été mené permettant d'affirmer la véracité des propos tenus : peut-être est-il plus facile de reconnaître des difficultés d'expression dans une langue étrangère pour les collègues français que pour les autres... En effet, les sociologues dans cet aveu d'incapacité publient majoritairement exclusivement en français (68 %), pourtant 13 d'entre eux (ou 32 %) disent publier dans plusieurs langues y compris le français ($p = 0,000$). Pour ces individus, ce handicap semble donc surmonté, probablement à l'aide de traducteurs : « Ma faible maîtrise de la langue anglaise est une raison (pas la plus glorieuse) » (H, 40-49, France).
- 48 Par ailleurs, notons que l'incapacité langagière semble davantage corrélée avec l'âge qu'avec les générations. Les jeunes générations expriment également de réelles difficultés à pouvoir s'exprimer dans une langue étrangère, mais celles-ci seraient directement liées à la construction de la carrière. Tout se passe en effet comme si les jeunes en début de

carrière n'avaient pas encore investi dans une formation poussée en anglais leur permettant de publier ou de communiquer. De plus, ils ne disposent pas encore de budgets conséquents de traduction : la carrière devant d'abord se construire au niveau national avant de passer à l'international. On pressent ainsi un changement orchestré par l'avancée en âge.

« La publication en anglais est "coûteuse" pour moi (besoin de recourir à des relecteurs) » (H, 40-49, France).

« J'ai eu et j'ai toujours des difficultés à trouver un.e traducteur/rice qui connaisse les SHS et la sociologie » (H, 50-59, France).

« Quand je publie dans une langue étrangère, principalement l'anglais, je me fais traduire par un traducteur professionnel. C'est donc un problème de budget » (H, 60+, France).

« La principale difficulté reste la traduction : manque de financement et pour pallier cela, la seule ressource demeure les réseaux personnels (trouver des personnes qui ont fait sociologie pour pouvoir comprendre et donc traduire les idées et concepts). [...] J'ai tout intérêt à publier en anglais mais faute de ressources dans mon laboratoire et de compétences personnelles, l'accès à la traduction reste très compliqué » (F, 30-39).

- 49 Mais ces difficultés de maîtrise de la langue finissent par poser de réels problèmes, notamment dans le déroulement de la carrière : « Je suis bloqué dans ma carrière par ce handicap langagier. Mes incapacités en anglais sont devenues un handicap majeur » (H, 50-59, France).

Des raisons liées à la diversité

- 50 L'argument suivant est lié à la diversité des modes de production du savoir. Ainsi, pour plus de 10 % des répondants, le recours à la langue française ne peut se faire que dans un souci de pluralité qui garantit une forme d'élargissement de la connaissance. Cette ouverture permet donc à la fois de publier en français tout en n'excluant pas, tout au contraire, une inscription forte dans le champ anglo-saxon.

« C'est une question de **pluralité**. Tout comme la mathématisation des sciences sociales fait peser un risque (de plus en plus grand) sur toute recherche qui ne pourrait pas subir ce processus et qui, du coup, se verrait privée de moyens, le fait de publier exclusivement en anglais conduira nécessairement au même phénomène de concentration sur un nombre restreint de recherches » (F, 50-59, France).

« Une autre raison d'écrire en français : préserver la **diversité** des langues et des modes d'expression dans le monde » (H, 50-59, France).

« Il s'agit également de maintenir un **pluralisme** culturel et épistémologique : la réduction à un langage unique entraîne inévitablement l'appauvrissement de la pensée et la propagation de poncifs généralisés et indiscutés » (H, 40-49, France).

- 51 Dans cette perspective, l'accent est mis sur la combinaison des espaces langagiers et sur leur dialogue. C'est l'idée de passeur de frontières qui est exprimée. La coexistence des mondes savants nécessite le déploiement d'espaces interconnectés. Pour certains répondants, l'important réside donc dans cette capacité à transmettre le savoir au-delà des frontières de la langue, mais aussi des épistémologies et des paradigmes. C'est à une véritable mission que se réfère cette raison : publier en français et en anglais permet d'opérer un décloisonnement, vécu comme source de richesse.

« Il faut continuer de publier en français, mais il est de plus en plus impératif de ne pas publier seulement en français afin de pouvoir échanger avec les chercheurs du monde entier. Les publications en langues étrangères ne devraient pas se substituer à celles en français, mais plutôt s'y **combinaient**. [...] Plus on échange avec des

collègues d'autres pays, plus on se trouve conduit à s'exprimer dans d'autres langues. Il y a une autre raison de publier en anglais en particulier : certains débats sont mondiaux et se déploient dans cette langue. Y participer uniquement dans leur version française ne me paraît pas suffisant. Il faut sortir d'un "autisme francophone" (quand il n'est pas franco-français) sans tomber dans un "conformisme anglophone" ... :-)) » (H, 60+, France).

« Je pense qu'il faut publier en plusieurs langues pour faire **dialoguer** différentes littératures et de se faire entendre dans plusieurs champs » (F, 30-39).

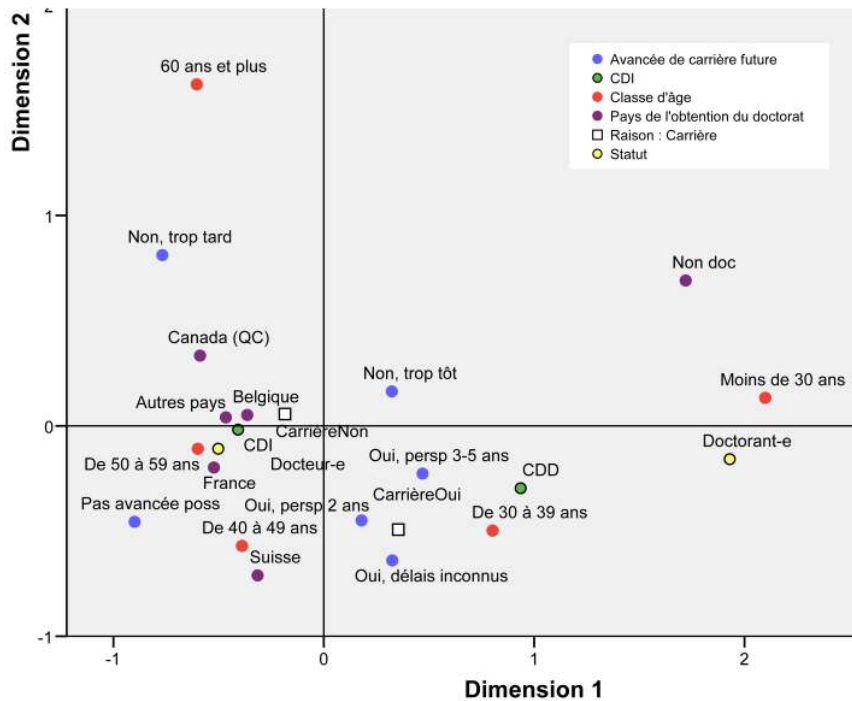
« Publier en français c'est pouvoir exprimer un message avec des codes culturels distincts et cela est important. Ce qui n'empêche pas néanmoins de publier dans la langue des autres, à condition que cela ne devienne pas une religion ! Maîtriser plusieurs langues c'est aussi entrer en **contact** avec l'autre... » (F, 50-59, France).

- 52 Les sociologues amenant l'argument de la pluralité restent conformes à leurs dires car ils publient, pour la majorité (65 %) – et contrairement à ceux avouant leur incapacité langagière – dans plusieurs langues y compris le français.

Raisons liées au développement de la carrière

- 53 Si cette dernière raison évoquée n'est guère répandue (5 % des répondants), elle n'en est pas moins extrêmement intéressante parce que ciblée sur un public particulier. Ici, le recours à la publication en français s'inscrit clairement dans un objectif pragmatique qui correspond à une construction de carrière. Dès lors, on retrouve en grande majorité des répondants davantage précaires, employés à durée déterminée, jeunes (30-39 ans) pouvant prétendre (ou s'attendant) à une avancée de carrière dans les années à venir. Nous sommes donc face à des individus en pleine construction de leur carrière. Les croisements de cette raison sont aussi significatifs avec l'âge ($p = 0,091$) et le statut ($p = 0,062$).

Figure 8 : AFCM avec la raison de la perspective de carrière



- 54 Dans ces circonstances, la publication en français correspond à une exigence, à un passage obligé pour s'assurer de remplir les conditions d'accès à une stabilisation de carrière. Clairement, on sent, parmi ces jeunes, une posture pragmatique et stratégique qu'ils ne peuvent oublier. La rareté des postes et des possibilités de carrière contraint les comportements et impose *de facto* une conduite presque standardisée : le salut ne pourra venir que d'un positionnement fort sur la scène francophone. Ce sont surtout les jeunes collègues français pour lesquels cette inscription est primordiale.

« Jeune chercheuse française, en quête d'un recrutement, publier en français est indispensable à la valorisation des travaux (les thèses n'étant pas lues) et plus encore à l'obtention d'un poste » (F, 30-39, France).

« Dans le cas d'une perspective de carrière en France, il vaut sans doute mieux publier un bon article dans la *Revue française de sociologie* que deux ou trois dans des revues en anglais que personne ne connaît en France ou qui se limitent à des domaines extrêmement spécialisés » (H, 30-39).

« Cela constitue surtout une obligation sur certaines thématiques, pour lesquelles seules des revues en français sont sur les listes "qui comptent" pour l'HCERES⁷ !!! » (F, 30-39, France).

« Si je souhaite accéder à des postes en France, la publication en français est une case obligatoire à cocher » (F, 30-39).

« Publier en français répond d'abord à un objectif de carrière puisque le CAMES⁸ privilégie les publications dans cette langue » (H, 40-49).

Conclusions

- 55 Au terme de ce long processus d'enquête, il est clair que la publication en français demeure importante pour les sociologues inscrits dans un réseau francophone. Le

contraire aurait été très surprenant au vu du contexte empirique particulier. Mais au-delà de cette évidence se cachent une réalité complexe de raisons et une diversité de sens qui paraissent importantes à déterminer et à examiner de plus près.

- 56 Certains s'inscrivent dans des logiques d'ouverture, de défis à relever où les questions de la diversité culturelle, de la pluralité des savoirs sont au cœur des pratiques. Cette perspective n'est pas limitée aux seuls collègues, mais s'ouvre également à d'autres acteurs avec lesquels les sociologues dialoguent : les étudiants, les responsables politiques, les associations sont ainsi réellement inscrits dans des logiques de production du savoir scientifique. Pour d'autres, à l'inverse, les spécificités de l'univers francophone renvoient directement à une production scientifique en français. Mais on perçoit également combien les ressources langagières ou simplement financières peuvent constituer de réelles contraintes à une forme d'internationalisation en langue anglaise.
- 57 Il n'en demeure pas moins que le monde bouge et que les pratiques de publication peuvent également être directement ancrées dans des stratégies de construction de carrière, avec deux corollaires à ne pas perdre de vue. Le premier concerne un éventuel effet de génération. On voit en effet que les plus âgés défendent avec le plus de conviction – et pour des raisons diverses – la publication en français. Qu'en sera-t-il de la génération suivante ? Surtout lorsque l'on perçoit combien la publication en français dans ce contexte particulier de stabilisation se réduit actuellement aux seuls chercheurs français, les autres semblent déjà davantage pris dans une forme d'internationalisation où la publication en langue anglaise est requise. Se pose alors la difficile question du recrutement de la génération suivante. Peut-être à ne pas oublier lorsque l'on souffle les dix ans de la revue. Bon anniversaire tout de même...

BIBLIOGRAPHIE

TENENHAUS M. (2007), *Statistique. Méthodes pour décrire, expliquer et prévoir*, Paris, Éditions Dunod.

NOTES

1. Algérie, Allemagne, Cameroun, Côte d'Ivoire, États-Unis d'Amérique, Italie, Luxembourg, Maroc, Mexique, Polynésie Française, Portugal, Royaume-Uni, Sénégal, Tunisie.
2. Si on connaît leur pays, c'est qu'ils sont forcément docteurs, puisque la question posée est le pays d'obtention du doctorat.
3. Contrat à durée indéterminée.
4. Contrat à durée déterminée.
5. Les explications s'inspirent largement de Tenenhaus (2007).
6. Et dont la *p*-valeur est au moins inférieure au seuil *alpha* de 10 %.
7. Haut conseil pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (France).
8. Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur.

INDEX

Mots-clés : publier en français

Keywords : publish in French language

Palabras claves : publicar en francés

AUTEURS

NATHALIE BURNAY

Institut de recherche *Transitions*, Université de Namur et *IACCHOS*, Université catholique de Louvain (Belgique) - nathalie.burnay@unamur.be

CÉLINE DECLEIRE

Institut de recherche *Transitions*, Université de Namur (Belgique) - celine.decleire@unamur.be